Libération, 3 avril 2019

12 FRANCE

Mercredi 3 avril 2019

Denis Sassou-Nguesso (président du Congo), en 2013. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo (Guinée-Équatoriale), en 2017.

BIENS MAL ACQUIS

Pour rendre les fonds, Paris cherche les formes

RÉCIT

Une proposition de loi pour améliorer la législation sur la manière de restituer les avoirs illicites de potentats aux populations spoliées est débattue ce mercredi au Sénat. Jean-Pierre Sueur, qui en est à l'origine, préconise de rapatrier l'argent sous l'égide des ONG, avec la surveillance accrue de la Banque mondiale.

Par RENAUD LECADRE

N'a pas rendu l'argent volé aux siens volontiers. Cette révision de bon sens mériterait elle traduction législative ? C'est en tout cas l'esprit de la proposition de loi du sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, qui sera débattue ce mercredi à la Chambre haute. «La restitution d'avoirs illicites ne revient pas aux populations spoliées sur d'où ces avoirs sont partis, mais elle doit l'être», poursuit-il. On doit l'expression «biens mal acquis» à l'ONG CCFD-Terre solidaire, dans un rapport pétoncuteur remontant à 2007, sous-titré «À qui profite le crime ?» La réponse mérite d'être enfin connue.

La France, mais aussi et surtout la Suisse, pourraient depuis des années les potentats ayant planqué leur fortune à l'étranger – initialement à Paris ou Genève, plus récemment à Dubai, Curaçao ou George Town. Mais quid du retour des fonds aux populations spoliées ?

«BONNE DOSE DE TÉNACITÉ»

«Nous avons restitué 2 milliards de dollars depuis trente ans», plaisante Roger Dubach, haut fonctionnaire au ministère des Affaires étrangères helvétique. La Suisse, particulièrement exposée, possède une longue expérience en matière de saisies. Jean-Claude Duvalier (Haïti), Ferdinand Marcos (Philippines), Sani Abacha (Nigeria), Vladimiro Montesinos (Pérou), Mobutu Sese Seko (Zaïre), Hosni Moubarak (Égypte), Viktor Ianoukovitch (Ukraine)… Ad nauseam.

La justice française est plus concentrée sur son ancien pré carré colonial, Afrique de l'Ouest (Gabon, Congo, Guinée-Équatoriale) et le Proche-Orient (Syrie. Lire page 16). Mais les deux pays diffèrent surtout sur la restitution des biens saisis. «Le rapatriement des fonds détournés exige une bonne dose de ténacité et d'innovation», glisse malicieusement le gouvernement helvète, quand son homologue français n'a jamais rien restitué à ce jour. «Le Trésor public serait donc le tout premier bénéficiaire du succès tous de la grande corruption», s'indigne Yann Queinnec. Suite page 14

Phoca PDF